

OFFRE D'EMPLOI

DIRECTEUR(TRICE) – RÉGIE INCENDIE MEMPHRÉMAGOG EST

Situé à l'Est de la MRC Memphrémagog, le territoire de la Régie intermunicipale de prévention et de protection incendie Memphrémagog Est, communément appelée la Régie incendie Memphrémagog Est regroupe 10 municipalités réparties sur plus de 435 kilomètres carrés comptant 15 608 résidents et villégiateurs et un budget de 1,980 \$ million. Un vaste territoire qui regorge de montagnes, de lacs, de rivières, de forêts, de plaines agricoles, de pittoresques villages et d'activités sportives et culturelles offertes tout au long de l'année. Un véritable paradis pour les amateurs de la nature, les adeptes de plein air et les sportifs. Un territoire où il fait bon vivre et travailler !

Responsabilités

Relevant du conseil d'administration de la Régie, le directeur de la régie intermunicipale en prévention et protection incendie planifie, organise, dirige et contrôle l'ensemble des activités de la Régie conformément à la vision, aux priorités et aux objectifs établis par le conseil d'administration. Il assume un rôle déterminant de liaison et de communication notamment entre les élus, les citoyens, le personnel, les représentants des municipalités membres de la Régie et de la MRC Memphrémagog ainsi que des instances régionales et provinciales. Le titulaire de ce poste s'assure d'exercer un rôle-conseil stratégique de premier plan auprès du conseil d'administration de la Régie.

Mandats généraux

En collaboration avec les ressources compétentes, le directeur verra, dans un contexte de gestion de changement, à la mise en œuvre d'un programme favorisant le développement d'un sentiment d'appartenance du personnel des 4 casernes du territoire de la Régie.

Principales tâches;

- Élabore les orientations stratégiques, établit et développe des objectifs avec des indicateurs de mesures des résultats attendus :
- Élabore le budget de la Régie et assure le suivi des dépenses selon les orientations pour en rendre compte;
- Agit à titre d'expert en matière de sécurité incendie et de porte-parole pour les municipalités desservies par la Régie;
- Planifie, organise et assure le suivi de l'achat et de l'entretien des véhicules, du matériel et des équipements de la Régie;
- Favorise la collaboration et la communication des membres de son équipe envers les villes desservies;

- Veille au bon déroulement de la gestion des ressources humaines sous sa responsabilité (encadrement, formation, évaluation, sélection, etc.), ainsi qu'à la négociation et l'application des ententes applicables;
- Développe des partenariats, négocie des protocoles d'entente et des contrats et en assure le suivi;

Qualités recherchées

- Vision stratégique, sens politique et capacité d'analyse et de résolution de problèmes;
- Fortes habiletés relationnelles, d'adaptation et de maîtrise de soi;
- Orientation vers les résultats;
- Capacité à gérer plusieurs dossiers simultanément (gestion du temps et des priorités);
- Posséder une bonne capacité d'influence et des habiletés en négociation, ainsi qu'un leadership orienté vers la coopération et la mobilisation;
- Démontrer un engagement et une implication pour susciter et gérer le changement;
- Innovation et autonomie;
- Excellente maîtrise du français et de l'anglais (parlé et écrit).

Critères d'emploi

- Posséder un minimum de dix (10) années d'expérience pertinente, dont quelques années à un poste comportant des responsabilités de direction de personnel;
- Posséder un DEC en sécurité incendie ainsi que les certificats officiels urbains décernés par l'École nationale des pompiers du Québec ou toute formation jugée équivalente
- Posséder une formation en gestion des ressources humaines, en administration ou en gestion de projet ou toute autre formation universitaire constitue un atout;
- Maîtrise du cadre légal, réglementaire et normatif en vigueur en matière de sécurité incendie et la gestion opérationnelle des sinistres.

Le candidat aura démontré dans sa carrière professionnelle, ses vastes connaissances du domaine, la direction d'un service de sécurité incendie, son sens de l'organisation du travail et l'atteinte des résultats attendus en fonction d'un schéma de couvertures de risques en sécurité incendie.

Il devra démontrer sa capacité à travailler avec des décideurs politiques et faire preuve de disponibilité et de souplesse quant à l'horaire de travail.

Le salaire sera établi en fonction de l'expérience du candidat retenu et de la politique salariale établie par le conseil d'administration de la Régie.

Dépôt des candidatures

Toutes personnes intéressées par ce poste et répondant aux exigences et qualifications requises doivent faire parvenir leur curriculum vitae au plus tard le 17 janvier 2025 à l'attention de M. Jody Stone, maire de Stanstead en mentionnant le titre du poste, par courriel à maire@stanstead.ca. L'entrée en fonction est prévue en février 2025.

Note : Le masculin est utilisé dans le seul but d'alléger le texte.

Toutes les informations reçues seront traitées de façon confidentielle et seules les candidatures retenues seront contactées.